



Lettre des Belleville

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°52 | MAI 2016



1 ÉDITORIAL DU MAIRE

2 ACTUALITÉ

- Une charte fondatrice de la commune nouvelle
- Un système d'alerte en cas de risques majeurs
- Les permanences des soins

2 LE POINT SUR

- Le service municipal eau et assainissement
- La restauration de Notre Dame de la Vie
- La restauration de la chapelle de Villarabout
- L'aménagement de la place du village de Villarlurin
- La réfection des locaux de la Mairie déléguée de Villarlurin
- La mise en souterrain des réseaux aux Varcins
- L'extension du refuge du Lou
- Des cheminements piétonniers au chef-lieu

6 VIE DES STATIONS

- Un concours d'architecture aux Menuires
- Évaluez l'Espace Saisonniers !
- La mise en lumière des espaces publics aux Menuires

7 ENVIRONNEMENT

- L'entretien des cours d'eau
- Le 30 avril 2016, fêtons le printemps !
- La renouée du Japon : une belle invasive !
- La collecte des encombrants

8 ENFANCE ET JEUNESSE

- Quoi de neuf dans les écoles ?
- L'Association Bellevilloise pour l'Enfance
- Quel devenir pour les étudiants bellevillois ?
- Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2016

10 AGENDA DU PRINTEMPS

11 VIE LOCALE

- L'agenda de la bibliothèque
- Un hiver très actif pour le club des Myosotis
- La réédition des cartes électorales

12 CELA S'EST PASSÉ DANS LES BELLEVILLE

Éditorial

ÉDITORIAL

PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS

Alors que les dotations de l'Etat sont en chute libre pour toutes les collectivités, voire même deviennent négatives, conduisant ainsi la collectivité à verser au budget de l'Etat des sommes qui peuvent être importantes (c'est le cas dès cette année pour notre communauté de communes Cœur de Tarentaise), les communes de Saint-Martin-de-Belleville et de Villarlurin ont pris la bonne décision de fusionner, ce qui a pour effet positif de stopper la baisse des dotations, voire même de majorer de 5 % la dotation forfaitaire. Pour 2016, le gain est de 900 000 €. Certes, cette mesure ne durera que 3 ans, mais c'est toujours bon à prendre. Pour les deux exercices à venir, les gains réalisés seront encore plus importants.

La création de la commune nouvelle n'a cependant pas permis de ralentir le prélèvement de plus en plus important au titre du fonds de péréquation sur les recettes des collectivités, au profit d'un fonds national de péréquation qui sera supporté intégralement par la communauté de communes (2 050 000 € en 2016), avec un pacte financier. Cette mesure va modifier la répartition des taux de fiscalité qui vont baisser pour la commune, mais augmenter pour la communauté de communes.

Une autre mesure a été d'autoriser nos deux sociétés de remontées mécaniques à continuer d'investir sur le domaine skiable (remontées mécaniques, pistes, neige de culture). Pour permettre la mise en œuvre d'un important programme d'investissements visant à préserver les avantages concurrentiels de nos stations, les sociétés ont vu leur délégation être prolongée de 10 ans, ce qui les impliquera également davantage sur le plan financier pour aider nos offices de tourisme et agir sur le parc d'immobilier de loisir.

D'autres bonnes mesures ont été prises : une commune peut désormais avoir officiellement un nombre d'offices de tourisme correspondant au nombre de marques, c'est à dire de stations, de son territoire. Il a fallu pour cela faire modifier la loi. De même, grâce à notre action, la loi NOTRe va être modifiée pour que la compétence relative à la promotion touristique et à la gestion des offices de tourisme reste bien à l'échelon de la commune et non à celui de l'intercommunalité, ce qui était prévu par la loi, au 1^{er} janvier 2017, et aurait constitué une très mauvaise décision. Les discours dans ce sens ont bien été tenus par le premier ministre ; la loi n'est pas encore modifiée, mais nous sommes confiants.

Enfin, il a été décidé la constitution d'un comité de réflexions stratégiques au niveau de la commune, regroupant les principaux acteurs. Ce comité va se réunir régulièrement sous l'autorité du Maire et aura pour rôle de définir de grandes orientations qui seront ensuite mises en œuvre par les différentes structures de la vallée, en fonction des domaines de compétences.

Dans un contexte de baisse des ressources du budget de l'Etat pour les collectivités et d'une concurrence de plus en plus vive entre les stations françaises et internationales, nous pensons avoir pris les décisions qui s'imposaient pour maintenir l'attractivité de notre territoire.

André Plaisance, Maire

L'APPROBATION DE LA CHARTE FONDATRICE DE LA COMMUNE NOUVELLE

Cette charte a pour objet d'indiquer les principes fondateurs qui ont présidé à la création de la commune nouvelle, d'en définir les enjeux et les perspectives, et enfin d'établir les modalités de gouvernance au sein de la commune nouvelle et des communes déléguées, dans le respect du code général des collectivités territoriales. Les élus ont validé cette charte lors de la séance du conseil municipal du 23 mars 2016.

LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Nous vous rappelons que la commune Les Belleville a mis en place un système d'alerte à la population, rapide et efficace, capable de lancer des alertes par le biais de différents médias (téléphone, fax, courriel ou encore SMS). Face à l'enjeu d'une telle démarche, il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques la plus complète possible. Aussi, vous pouvez vous inscrire à ces alertes, directement depuis le site Internet de la commune (www.lesbelleville.fr).

Nous vous recommandons de créer une fiche par personne et de bien renseigner votre numéro de portable qui est aujourd'hui l'un des moyens les plus efficaces d'information (taux de lecture supérieur à 95 %).

Quand la situation l'imposera, vous recevrez un message vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

PERMANENCE DES SOINS

→ LES CABINETS MÉDICAUX SUIVANTS SONT OUVERTS :

- **du 22 avril au 8 mai 2016** : Centre médical de Val Thorens - 04 79 00 00 37
- **du 9 au 31 mai 2016** : Centre médical du Dr Lemaire (sur rendez-vous). Fermé le 20/05/2016 – 04 79 00 68 98.

Pour toute urgence, vous pouvez contacter le 15.

ZOOM SUR LE SERVICE MUNICIPAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La commune des Belleville a la maîtrise du cycle de l'eau. En effet, elle gère la production d'eau potable, les sources et la distribution aux usagers, puis la collecte des eaux usées et des eaux pluviales et, enfin, leur traitement avant le rejet au milieu naturel.

Pour réaliser cette mission, la commune a délégué ce service à Suez Environnement pour les réseaux de Val Thorens et des Menuires, ainsi que les stations d'épuration des Menuires et de Villarenger. La commune gère ces réseaux en direct pour le reste du territoire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service municipal de l'eau et de l'assainissement est composé de 3 agents sous la direction d'Amandine Seux : Pascal Chaudan, Gilbert Charles et Florent Gontier. Il a pour mission la maintenance des réseaux, le raccordement au réseau dans le cadre de nouvelles constructions ou de réhabilitation, la réparation des fuites...



QUELQUES CHIFFRES

- 22 km de réseau d'eau potable et 35 km de réseau d'eaux usées
- 1637 compteurs
- 14 réservoirs d'eau potable alimentés par 14 sources



Traitement par UV au Châtelard



Captage du Biolley

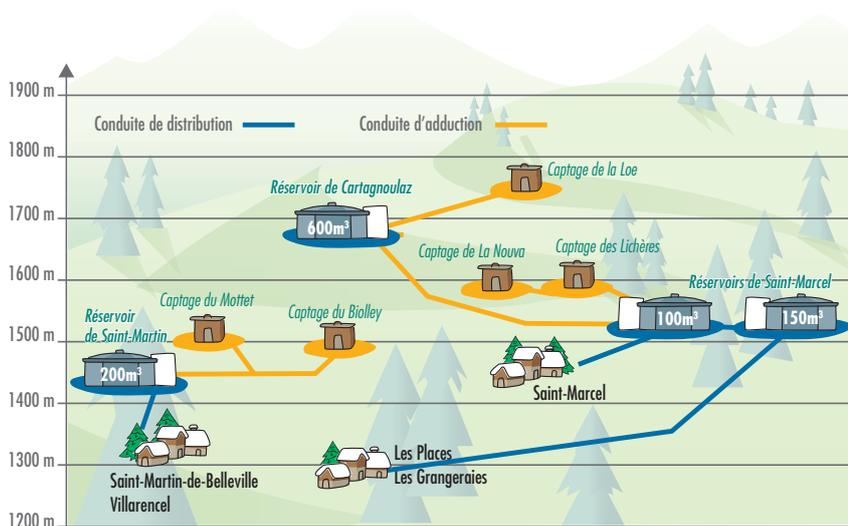
LES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Nous avons la chance d'être situé en amont de toute pollution humaine. Toutefois, les zones agricoles comme les pâturages polluent certaines sources qui sont vulnérables. Elles captent en effet l'eau en faible profondeur, qui ne peut être filtrée et épurée suffisamment.

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés : une analyse est faite tous les 2 mois environ par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). C'est elle qui déclenche des plans d'urgence s'il y a lieu. Notre commune a ainsi été touchée par ce plan le 22 août 2015. La Mairie a alors mis en place une alerte avec distribution de bouteilles d'eau et javellisation des réseaux (c'est-à-dire un nettoyage complet).

Afin d'éviter ce type de désagrément à l'avenir, le service de l'eau et de l'assainissement a étudié la mise en place de traitement au niveau des réservoirs grâce à des lampes UV. Elles ont la même efficacité que le chlore mais cette opération est inodore, contrairement au chlore. Des lampes UV ont ainsi été installées au Châtelard en janvier 2016. Le service envisage aussi la mise en place de ce traitement dans le réservoir de Villarabout, qui alimente également les villages du Villard, Villarbond et Villarenger. En été 2016 devraient aussi être équipés les réservoirs de Saint-Martin et de Saint-Marcel, qui alimentent le village de Saint-Marcel et le quartier des Grangeraies à Saint-Martin (voir schéma en page suivante).

La distribution de l'eau via les canalisations est surveillée en permanence par le service de l'eau en « télégestion ». Elle permet de détecter rapidement un incident sur un secteur. Les agents recherchent alors l'origine de la fuite avant que des travaux ne soient envisagés. La performance du service est calculée grâce au rendement du réseau, c'est-à-dire le volume d'eau qui rentre dans la distribution par rapport au volume qui arrive dans les habitations.



Réparation de fuite sur le réseau d'amenée d'eau au réservoir

Voici par secteur le rendement des villages de la commune (100 % est le rendement maximum) :

VILLAGES OU SECTEURS	RENDEMENT	REMARQUES
BERENGER LE ROUX	36 %	Fuite réparée le 25/02/2016
LA ROCHETTE	100 %	
LE CHÂTELARD	97 %	
LES GRANGES	23 %	Fuite réparée le 23/11/15
LE BETTEX LE LAVASSAIX	84 %	
VILLARTIER LE MAS LA CÔTE DERRIÈRE LA TOUR SAINT-LAURENT-DE-LA-CÔTE	63 %	Peu d'abonnés et réseau très long
LES FRÊNES LES VARCINS	87 %	
PLANVILLARD	90 %	
PRARANGER + LOTISSEMENT LE RENARDEAU	33 %	Fuite en cours de recherche
SAINT-MARCEL	100 %	
LES GRANGERAIES + LES PLACES	95 %	
SAINT-MARTIN / VILLARENCEL	67 %	Fuite réparée le 25/02/2016
VILLARABOUT LE VILLARD	74 %	
VILLARBON	94 %	
VILLARENGER	78 %	
VILLARLURIN	31 %	Le rendement ne correspond pas à la réalité (manque de compteurs)



Curage du réseau d'assainissement

L'ASSAINISSEMENT

Le territoire de la commune se situe en amont du rejet des eaux usées. En effet, aucune pollution domestique ne pollue nos ruisseaux, hormis lorsque nos propres habitations sont mal raccordées.

Les inversions du réseau : dans certains villages, deux réseaux peuvent coexister sous la route, l'un pour les eaux usées, l'autre pour les eaux pluviales. Une inversion est le fait de raccorder les eaux usées dans le réseau des eaux pluviales qui, elles, sont rejetées directement dans la rivière sans traitement.

Le service de l'eau et de l'assainissement réalise des investigations pour limiter la pollution dans les ruisseaux. Pour cela, elle possède d'un nouveau moyen, mis en place en 2015 : une caméra d'inspection. Celle-ci facilite les recherches et permet ainsi d'intervenir plus rapidement et efficacement.

NOUVEAUTÉ

LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT EN EAU ET ASSAINISSEMENT

Lors d'une construction neuve, les compteurs sont installés à l'extérieur de l'habitation lorsque cela est possible, à la limite entre le domaine privé et le domaine public. En cas d'impossibilité, ils sont placés sous la route. Les missions du service de l'eau étant d'intérêt général, le service ne peut intervenir sur le domaine privé. C'est pourquoi, les branchements seront réalisés par la régie jusqu'à la limite de la parcelle. Au-delà, le particulier pourra réaliser ces travaux lui-même ou faire appel à une entreprise privée.



LA RÉFECTION DU CLOCHER DE NOTRE DAME DE LA VIE

Les travaux, qui constituent la dernière tranche de restauration du sanctuaire de Notre Dame de la Vie, ont débuté fin mars 2016. Ils portent sur la réfection de la toiture du clocher (charpente et couverture en ardoises) et du beffroi de support des cloches, ainsi

que sur le confortement de la maçonnerie. Ils prendront fin au début du mois de juillet, avant l'inauguration officielle prévue le 10 juillet 2016.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE VILLARABOUT

Les travaux débuteront en mai 2016. Ils portent sur la réfection de la charpente et la reprise de la couverture en ardoises, des enduits et des décors intérieurs et extérieurs. La durée prévisionnelle de cette restauration est de 5 mois.

L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE VILLARLURIN

La première phase de ce projet consiste à traiter les réseaux, avec l'enfouissement des lignes aériennes et la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement.

La seconde phase de travaux, prévue en 2017, prévoit l'aménagement à proprement parler de la place : création d'un espace public, traitement de l'accessibilité des bâtiments publics et sécurisation de la traversée des piétons.

LA RÉFECTION DES LOCAUX DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE VILLARLURIN

Les travaux, qui ont débuté en avril 2016, font suite à l'incendie survenu en 2014, ayant endommagé principalement la toiture du bâtiment abritant la Mairie déléguée. Est ainsi prévue la réfection de la charpente et de la toiture. A cette occasion, des travaux d'accessibilité handicapés et quelques aménagements seront également réalisés. Le bâtiment, d'une surface de deux fois 130 m², comprend une salle du conseil, trois bureaux et deux logements. Le coût des travaux est pris en charge par l'assurance.

LA MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX AUX VARCINS

Ces travaux consistent en la mise en souterrain des réseaux EDF, France Télécom et l'éclairage public, la mise en séparatif des eaux usées et la rénovation ou le remplacement du réseau d'eaux pluviales, ainsi que la réfection du réseau d'eau potable. Ils s'achèveront par la remise à niveau complète des voiries. Les travaux débuteront au printemps 2016.



L'EXTENSION DU REFUGE DU LOU

La commune souhaite réhabiliter ce refuge aujourd'hui vétuste et sous-dimensionné. Ce projet prévoit de maintenir le bâtiment actuel et d'en construire un deuxième afin d'augmenter la capacité d'accueil.

Le bâtiment existant comprendra un dortoir composé de 12 places en lits superposés et d'une salle commune. Son fonctionnement pourra être autonome.

Le nouveau bâtiment, d'une surface de près de 320 m², sera construit sur 2 niveaux et comprendra :

- une cuisine équipée,
- une salle commune,
- un local de séchage des vêtements des randonneurs,
- quatre dortoirs en étage,
- des sanitaires et douches,
- des réserves,
- un espace pour le gardien et ses aides.

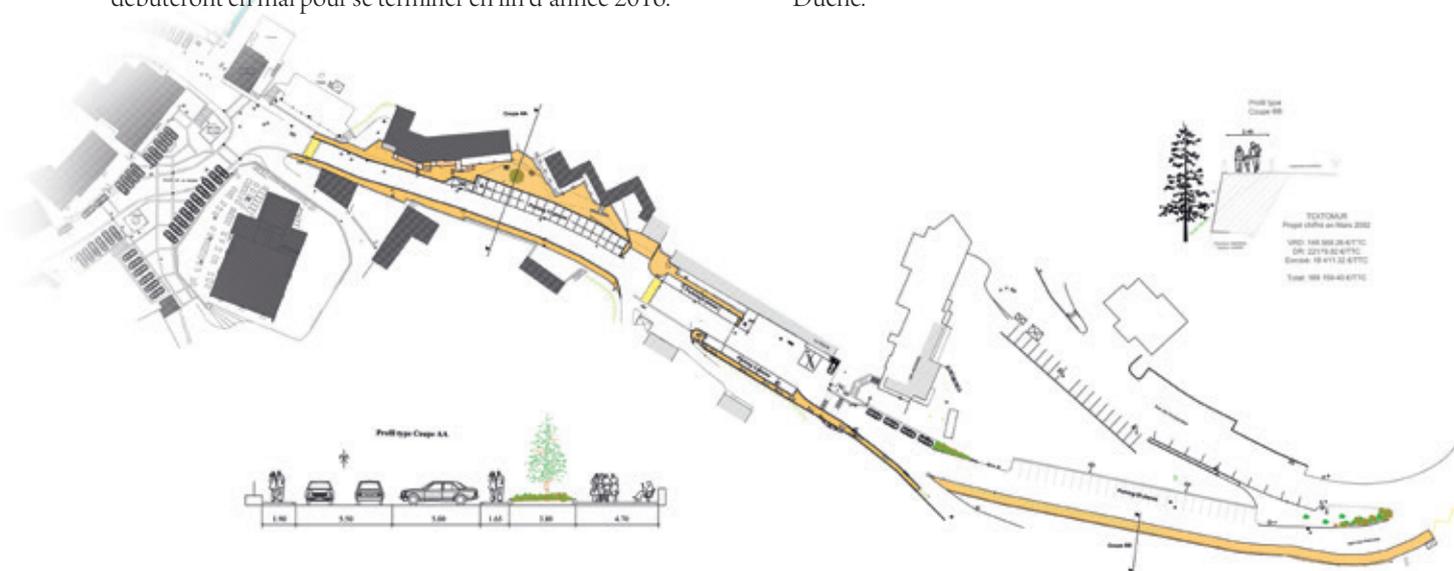
Ce projet a fait l'objet d'un dossier d'autorisation au titre des Unités Touristiques Nouvelles (UTN) et a reçu une approbation unanime des services de l'Etat et des membres de la commission UTN.. Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction.

Les travaux débuteront en juin 2016, sous réserve des conditions d'accès favorables. L'ouverture au public est prévue pour la saison 2017/2018..

L'AMÉNAGEMENT DE CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS AU CHEF-LIEU

L'objectif de ce projet est de réaliser un cheminement confortable et sécurisé entre l'église et le parking du Cochet. Les travaux débuteront en mai pour se terminer en fin d'année 2016.

Dans un deuxième temps, un cheminement piétonnier en encorbellement sera réalisé entre la rue basse et la rue haute de la Duche.



UN CONCOURS D'ARCHITECTURE AUX MENUIRES



À l'heure où la station des Menuires a célébré en 2015 son 50^e anniversaire, ce territoire d'altitude est aujourd'hui confronté à de formidables mutations : évolution des pratiques sociales, entretien et adaptation de son parc immobilier, maîtrise des transports, évolution démographique, gestion des ressources naturelles... C'est pourquoi, il semble aujourd'hui nécessaire de réfléchir à un nouveau projet d'architecture et d'aménagement urbanistique pour la station.

La commune Les Belleville a donc confié à ArchMedium, en partenariat avec la prestigieuse école d'architecture de Barcelone, l'organisation d'un concours ouvert aux écoles d'architecture et aux jeunes architectes du monde entier.

Ce concours porte sur le cœur historique de la station des Menuires qui, bien que s'inscrivant comme un véritable patrimoine industriel contemporain, doit pouvoir évoluer pour répondre aux attentes de la clientèle pour les cinquante prochaines années. Ce travail est essentiel pour renforcer la compétitivité internationale de notre station.

Pour communiquer sur ce projet, des affiches et des flyers ont été imprimés et distribués auprès de 117 universités du monde entier. Par ailleurs, une page Facebook a été créée pour informer sur ce concours et l'événement a également été annoncé sur la page Facebook d'ArchMedium.

BRÈVES

➔ ÉVALUEZ L'ESPACE SAISONNIERS !

N'hésitez pas à évaluer les services rendus par cette structure en répondant au questionnaire en ligne sur le site Internet <http://emploi.lesbelleville.fr> (rubrique Actualités) : « Votre avis nous intéresse ! »

Nous vous rappelons également que les horaires d'ouverture de l'Espace Saisonniers changent à compter du 9 mai jusqu'au 31 octobre 2016 :

- **Aux Menuires (04 79 00 23 20) :** lundi et mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **A Val Thorens (04 79 00 22 11) :** mardi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

LA MISE EN LUMIÈRE DES ESPACES PUBLICS AUX MENUIRES

Ce projet vise à rendre plus attractifs les différents quartiers des Menuires par une mise en lumière adaptée des espaces publics, en cohérence avec l'identité des Menuires. Il s'inscrit également dans le respect de l'environnement, avec la réduction de la puissance installée et, donc, de la pollution lumineuse.

Pour cela, une étude a été confiée à un éclairagiste de renom, Laurent Fachard. Est prévue cette année la mise en lumière du quartier de la Croisette et de ses abords immédiats.



L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

La compétence de l'entretien des cours d'eau a été transférée à la communauté de communes Cœur de Tarentaise en 2014. Chaque année, un programme d'entretien est prévu selon le budget alloué. En 2015, l'ONF et l'entreprise TVI, qui embauche des personnes en insertion, ont été chargés de nettoyer un tronçon du Doron des Belleville entre Saint-Martin et Villarenger. L'accès est parfois difficile notamment dans le secteur au-dessus de Villarenger où l'on trouve des arbres entiers dans le ruisseau. Le rôle de l'ONF et de TVI est l'enlèvement des embâcles et, si possible, des déchets présents dans le lit du ruisseau. En effet, on retrouve beaucoup de débris de toutes sortes qui ne peuvent être retirés sans l'intervention d'engin de treuillage.

Dans notre commune, est prévu en 2016 l'entretien d'un tronçon du torrent des Encombres, du ruisseau de Cacabeurre et de celui de la Chavonnerie à Villarlurin.

Si vous êtes pêcheurs, promeneurs, joggeurs, ... et que vous voyez des embâcles, des déchets importants dans les ruisseaux ou tous problèmes quels qu'ils soient, rapprochez-vous du service environnement de la Mairie (04 79 08 94 30 ou environnement@lesbelleville.fr).

ÉVÉNEMENT

→ LE SAMEDI 30 AVRIL 2016, FÊTONS LE PRINTEMPS ! AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE :

- De 9h à 12h : nettoyage de printemps dans les villages.
- De 14h à 16h : atelier compostage et paillage (taille, tonte, paillage, organisation du jardin), à la salle des fêtes du chef-lieu puis dans un jardin.
- De 16h à 17h : intervention de Mme Agofroy, architecte paysagiste, sur le fleurissement en altitude (type de fleurs, composition, entretien...), à la salle des fêtes du chef-lieu.
- A partir de 17h : remise des prix du concours des maisons fleuries 2015, à la salle des fêtes du chef-lieu.



LA RENOUÉE DU JAPON

Une belle invasive !

La renouée du Japon porte un joli nom ; pourtant, cette plante est dite invasive. Elle a été introduite par les paysagistes en tant que plante ornementale. Elle est visible dans notre commune de mai à novembre. Cette plante se développe par rhizome (racines, sous terre), ses graines sont stériles.

On la trouve sur les terrains remblayés, en bord de route, sur les berges de rivières et de terres agricoles.

Pourquoi la combattre ?

En sa présence, la faune et la flore du sol deviennent très pauvres en biodiversité. Elle empêche la lumière de passer et émet des substances toxiques.

Comment la combattre ?

Une fois repérée, il faut la faucher en respectant quelques règles : fauche répétitive pour l'affaiblir, ramasser les tiges puis les incinérer. Un morceau de tige laissé sur place peut se régénérer rapidement.

→ A QUOI RESSEMBLE-T-ELLE ?



Une fois en fleur...

Aidez-nous à repérer cette plante invasive dans la commune : pour cela, merci de contacter le service environnement de la Mairie (04 79 08 94 30 ou environnement@lesbelleville.fr). Cette plante est à éradiquer au plus vite avant qu'elle ne prolifère !

BRÈVES

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

→ LES DATES DE DÉPÔT DES ENCOMBRANTS SONT LES SUIVANTES :

- Les Menuires : du 23 avril au 26 avril 2016 -> à côté des conteneurs semi-enterrés
- Saint-Martin et villages : du 30 avril au 3 mai 2016 -> à côté des locaux à ordures ménagères
- Val Thorens : les 9 mai (de 13h à 18h), 10 mai et 11 mai (de 9h à 12h et de 13h à 18h) -> déchèterie mobile sur la place des Arolles

Merci de respecter ces dates ! Tout dépôt sauvage ou en dehors de ces dates est soumis à une amende.

→ QUELS DÉCHETS PEUT-ON DÉPOSER LORS DE LA CAMPAGNE D'ENCOMBRANTS ?

Ce sont tous les déchets que l'on peut porter au plus à deux, d'un poids maximum de 60 kg : matelas, chaises, meubles, sommiers, canapés, électroménagers, étagères, petits objets... Sont exclus : les déchets coupants, infectieux et amiantés.

QUOI DE NEUF DANS LES ÉCOLES ?

A VILLARLURIN

LES ÉLÈVES PARTICIPENT AU 21^E PARLEMENT DES ENFANTS

Après quelques semaines de préparation, les élèves de la classe de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) de Fabienne Blanc-Tailleur ont eu le plaisir d'accueillir, le 11 mars dernier, Hervé Gaymard, venu dans le cadre de ses fonctions de Député, accompagné de Vincent Rolland, son suppléant, de Jocelyne Abondance, Conseillère départementale, d'André Plaisance et Georges Danis, respectivement Maire et Maire délégué de la commune Les Belleville, et de conseillères municipales.

Le Parlement des Enfants, qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, une classe de CM2 est élue, si elle a été candidate, pour représenter sa circonscription au Palais Bourbon. L'école de Villarlurin est celle qui représente la 2^e circonscription de Savoie, celle d'Hervé Gaymard. Parrainée par l'Assemblée Nationale et l'Education Nationale, cette opération est destinée à faire découvrir aux élèves l'univers de l'Assemblée Nationale, son fonctionnement, le rôle de ses députés, les projets de loi qui sont présentés et votés. Elle s'inscrit directement dans le domaine des compétences en Education Civique et Morale.

Quel est le cahier des charges ?

Les jeunes élèves se sont attelés à la création d'un projet de loi, qu'ils ont envoyé en mars dernier, sur le thème suivant : les enjeux du changement climatique ou comment œuvrer lorsqu'on est un enfant pour lutter contre la pollution sous toutes ses formes, partager et exploiter les ressources naturelles et, enfin, enrayer la hausse de la température sur la planète. Ce projet de loi, qui s'articule autour d'un comportement d'éco-citoyen dans le cadre scolaire, est soumis à un jury qui se réunira prochainement et retiendra 3 projets de loi parmi les 577 reçus. Les projets sélectionnés seront ensuite soumis au vote des élèves participants et celui qui sera retenu permettra à toute la classe d'être reçue à l'Assemblée Nationale durant toute une journée en juin prochain.



La visite d'Hervé Gaymard

En préambule, les élus ont présenté succinctement le fonctionnement et le rôle des différentes institutions dont ils sont les représentants. Les élèves ont ensuite eu à cœur de poser de nombreuses questions très pertinentes à Hervé Gaymard : Quel est le rôle d'un député ? Combien de temps passez-vous à Paris ? Est-ce que c'est difficile de voter une loi ? Depuis combien de temps êtes-vous député ? Pourquoi avez-vous choisi d'être député ? Autant de questions qui ont permis à Hervé Gaymard de les éclairer sur la question et, peut-être, de créer des vocations ! Ce fut ensuite au tour des autres élus venus dans la classe de répondre aux questions préparées à leur attention. Les élèves étaient très concernés et au courant de l'actualité de leur canton. Les élus leur ont répondu en choisissant un lexique adapté pour faciliter la compréhension de tous.

Après la lecture du projet de loi écrit en classe, « visant à mettre en place dans les écoles primaires un permis d'éco-citoyen "Protégeons notre planète" afin de responsabiliser chaque élève », les élèves ont partagé une collation avec les élus.

C'est une belle aventure, riche d'enseignement, qu'ont vécu les élèves de Villarlurin, qui a permis de les sensibiliser à l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté...



- Nous avons fait **une semaine de ski alpin**, du 21 au 25 mars, tous les après-midi, pris en charge par deux moniteurs de l'ESF de Saint-Martin. Ce sont les enfants du CP au CM2 qui ont bénéficié de cette session de ski alpin.
- Le jeudi 7 avril, les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) ont participé au **Rallye Pédestre de Moûtiers** qui consiste en un parcours d'orientation dans la ville de Moûtiers, avec une étape dans plusieurs lieux (bibliothèque, mairie, office du tourisme, collège, gare, gendarmerie, agospace) où un atelier est mis en place à chaque point de rencontre. Ils ont été sensibilisés aux gestes de secours avec la Croix-Rouge, les pompiers, la MAE, à trier avec le SIVOM et, surtout, ils ont appris à être de bons piétons car ils ont circulé seuls par groupe de 3 !

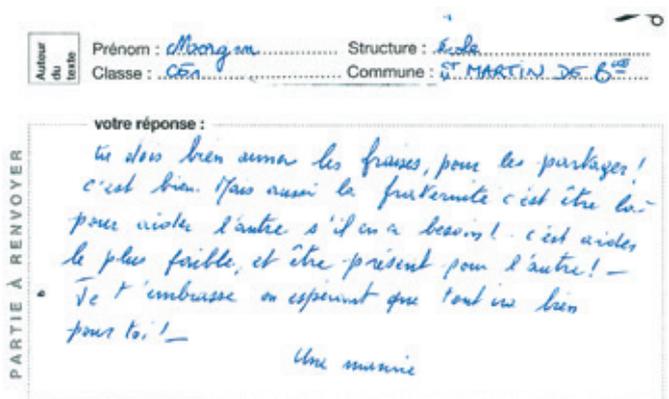
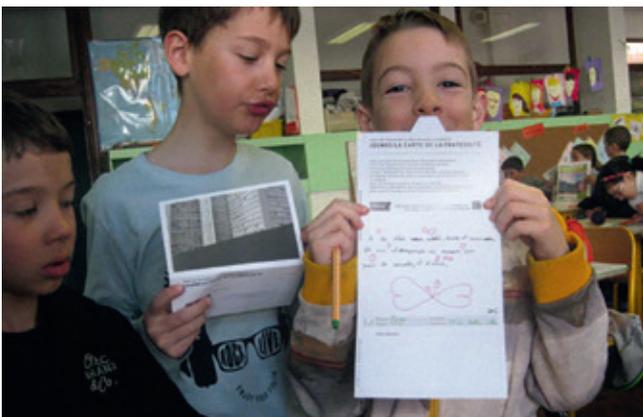
À SAINT-MARTIN



- Cet hiver, entre le ski de fond et le ski alpin, nous sommes allés au Funpark des Menuïres. C'était super ! Nous nous sommes amusés sur et dans les structures, les trampolines... Merci de nous avoir accueillis ! Sinon, nous continuons notre projet autour du monde... Nous avons terminé notre «visite» de l'Asie par le très bon repas chinois préparé à la cantine par Morgan et Cathy. Nous sommes maintenant en Océanie et plus précisément en Australie. Nous apprenons beaucoup de choses sur ces pays, les animaux et la végétation, leur langue, leur culture, leur nourriture, leurs monuments, leur musique etc... et nous sommes très intéressés !

Les MS et GS

<http://gscpbelleville.blogspot.fr/>



- Les élèves du CP au CM2 ont participé à l'opération nationale « Jouons la carte de la fraternité ». Autour de la Journée internationale de lutte contre les discriminations, ils ont envoyé des cartes postales à une personne tirée au sort dans l'annuaire

du département, fait un travail sur la lecture de photos, débattu sur les thèmes de pauvreté, du racisme, de la discrimination et, enfin, écrit des textes ou des poèmes.

À VAL THORENS



- Sortie raquettes des élèves de moyenne et grande section de l'école de Val Thorens, dans le cadre d'un cycle EPS. Les enfants ont beaucoup apprécié.

- Sortie ski de fond pour les élèves de primaire. Merci beaucoup à Fabrice Plaisance pour l'organisation de ces sorties que les élèves apprécient beaucoup !

DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION BELLEVILLOISE POUR L'ENFANCE



- En février, les Maxi-Pouss de Saint-Martin ont réalisé un petit journal : interview, recettes de cuisine, reportages, jeux... Ils ont adoré joué les journalistes !
- Toujours en février, les Mini-Pouss ont rendu visite aux copains des Ouistitis à Val Thorens, pour assister tous ensemble au spectacle de « Tout c'qui Tombe ».
- En mars, les grands de la crèche ont fait une sortie en chiens de traîneau par une belle journée ensoleillée. Ils ont été pris en charge par Dany le Muscher pour une balade sur la piste de ski de fond.

Tous ont été ravis de ces journées animées et pleines de souvenirs inoubliables !

BRÈVES

→ QUEL DEVENIR POUR LES ÉTUDIANTS BELLEVILLOIS ?

Nous réalisons une enquête sur le devenir des étudiants ayant bénéficié de la contribution locale étudiants. Dans ce cadre, si vous avez obtenu un diplôme dans l'enseignement supérieur et que vous êtes aujourd'hui en activité, nous vous remercions de contacter Gachuja Jay en Mairie pour répondre à un petit questionnaire : 04 79 08 98 06 ou secretariat@lesbelleville.fr. Celui-ci est également en ligne sur le site Internet communal (www.lesbelleville.fr, rubrique Actualités). Nous vous remercions pour votre participation.

→ LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2016

Pour la rentrée scolaire de septembre 2016 ou pour la saison d'hiver 2016/2017, les parents des enfants nés en 2013 doivent effectuer leur inscription dans les écoles de Saint-Martin, Praranger et Val Thorens, en Mairie, avant le 22 mai 2016, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les parents de Villarlurin doivent inscrire leurs enfants à la Mairie déléguée de Villarlurin (les lundis de 14h à 16h, mardis de 14h à 18h, jeudis et vendredis de 9h à 11h). Ils devront se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'AGENDA DU PRINTEMPS

AVRIL

29/04 → 1/05 • **Apothéose Days**, à Val Thorens

30 • **Fêtons les fleurs ! Nettoyage de printemps**, atelier compostage et paillage, conférence sur le fleurissement en altitude et remise des prix du concours des maisons fleuries 2015, à la salle des fêtes du chef-lieu

30/04 → 3/05 • **Dépôt des encombrants à Saint-Martin et dans les villages**

MAI

1^{er} • **Braderie des commerçants**, à Val Thorens

2 → 8 • **Dutch Week**, à Val Thorens

8 • **Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945**, au chef-lieu

• **Dernier jour de ski**, à Val Thorens

9 → 11 • **Dépôt des encombrants**, à Val Thorens : déchèterie mobile place des Arolles

JUIN

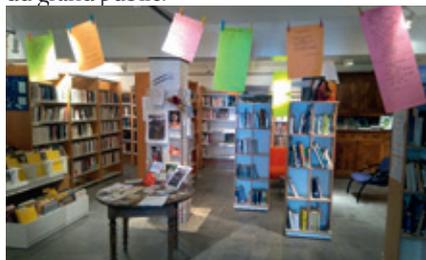
5 • **Opération solidarité organisé par le CMJ au profit de l'association Rêves** : lavage de voitures et vente de gâteaux, sur la place du chef-lieu

10 • **Concert des Bellevill'Voix et de l'Harmonie de Moûtiers**, à 20h30 à la salle des fêtes du chef-lieu

26 • **Pièce de théâtre « Annie »**, à 15h à la salle Maurice Calloch' à Moûtiers

L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

• **Du 5 au 20 mars dernier**, la bibliothèque municipale a sonné l'heure du printemps en participant au **18^e Printemps des Poètes**. Manifestation nationale et internationale soutenue par le Ministère de la Culture et de la communication, elle a pour belle mission de favoriser la diffusion de la poésie sous toutes ses formes auprès du grand public.



Une exposition des poèmes devant la Mairie, chez les commerçants du chef-lieu, sur les ondes de Virgin Radio et au sein même de la bibliothèque a permis d'alléger l'air du temps avec de riches moments culturels. Le concours de poésie organisé également à cette occasion sur le thème de la montagne a inspiré 17 candidats, adultes et enfants confondus, contre 3 l'an dernier. Comme quoi, petit à petit les poètes en herbe se font moins discrets et osent dévoiler leur talent...

Le jury de ce concours (commission vie communale et culturelle) déterminera prochainement les gagnants.

• **Le mercredi 20 avril 2016**, en collaboration avec la fondation Facim, l'équipe de la bibliothèque a proposé une **rencontre littéraire avec l'écrivain sénégalais Mohamed Mbougar Sarr**.

Un beau moment culturel, fort en échanges, notamment autour de son premier roman, « Terre Ceinte » aux éditions Présence Africaine, qui a été remarqué et a reçu le prix Ahmadou Kourouma 2015. Ce livre nous fait pénétrer au cœur de l'âme des habitants d'une petite ville africaine, sous la coupe d'une milice qui fait régner le silence et la terreur. Il aborde des notions essentielles face à l'intégrisme religieux : résistance, courage, humanité... Il est disponible à la bibliothèque : n'hésitez pas à l'emprunter !



• Cette année encore, nous vous invitons à participer au **Prix Rosine Perrier**.

Pour cela, une sélection d'ouvrages est à la disposition des lecteurs qui peuvent participer au vote. Les bulletins seront transmis au jury fin septembre pour la remise du prix les 8 et 9 octobre 2016 lors du 27^e Salon du livre d'Hermillon (Maurienne, Savoie).



• **Le vendredi 10 juin 2016, à partir de 16 heures**, aura lieu l'animation autour de **l'Opération Premières Pages**, destinée aux bébés, qui a pour mission d'encourager la lecture aux tout-petits dès le plus jeune âge. Elle favorise ainsi les liens de parentalité.

Cette année, l'album choisi est « Cui-Cui », Ed. du Rouergue, de Marine Rivoal, jeune illustratrice née en 1987 et vivant à Lyon. Cet ouvrage est dynamique, chatoyant, aux qualités graphiques inhabituelles. A venir découvrir absolument, petits et grands !



UN HIVER TRÈS ACTIF POUR LE CLUB DES MYOSOTIS

Certains adhérents du club des Myosotis participent régulièrement aux sorties « forme », organisées par « Générations Mouvement » de Savoie.

Chaque mois, ils partent ainsi à la découverte d'autres paysages, dans une ambiance conviviale. Cette année, des randonnées ont ainsi été organisées à Arêches, à Naves et à Pugny avec la Croix du Nivolet.

Outre les sorties à la journée, un séjour raquettes était également programmé à Bois d'Amont, dans le Jura, dans un Village Club du soleil. Les balades (dont 2 en Suisse), encadrées par des moniteurs locaux, se sont déroulées dans des cadres magnifiques, aux reliefs vallonnés, très différents de notre vallée.

La visite de la Boissellerie dans une ancienne scierie a permis de découvrir le savoir-faire des Hauts Jurassiens, qui ont fait de Bois d'Amont la capitale de la boîte à fromage. Ce musée a conservé toute la machinerie hydraulique de la scierie. Par le biais d'ateliers reconstitués, les métiers du bois se dévoilent à travers l'histoire du ski et des tavaillons.

Déjà, les adhérents pensent au prochain séjour à Morzine, en juin...

À SAVOIR

➔ POUR VOTRE INFORMATION

La Mairie sera fermée du jeudi 5 mai au dimanche 8 mai 2016. En cas d'urgence sur les réseaux, veuillez contacter l'astreinte au 06 72 27 41 59.

➔ LA RÉÉDITION DES CARTES ÉLECTORALES

La prochaine refonte des listes électorales est prévue en 2017. Par conséquent, nous vous remercions de contacter le service municipal des élections en cas de changement d'adresse ou d'état civil : secretariat@lesbelleville.fr.

Pour toute nouvelle inscription, rendez-vous sur la page www.service-public.fr, dans les services en ligne.

RÉCEPTION DE LA FRESQUE À L'ESPACE MAURICE ROMANET

7 février 2016



Construit au début des années 2000, l'Espace Maurice Romanet accueille, été comme hiver, de nombreuses manifestations, concerts, spectacles, réunions, mais aussi les offices religieux. Afin de rendre ce lieu plus chaleureux, une fresque a été commandée à l'artiste peintre moûtierain André Chaffardon ; les éléments en bois ont été confiés à Bernard Silvestre, menuisier bellevillois. Les travaux ont été suivis attentivement par Philippe Pouchelle, conseiller municipal, et le résultat a dépassé les espérances... La magnifique peinture murale reprend des éléments symboliques du patrimoine naturel et architectural bellevillois : le Cochet, l'Aiguille de Péclet, le sanctuaire de Notre Dame de la Vie, les montagnettes... C'est en présence d'André Plaisance, Maire, de Pierre Viale, prêtre de la paroisse, ainsi que d'élus, de membres de la paroisse, d'habitants et de vacanciers que cette fresque, financée par l'association pour le clocher des Menuires, a été officiellement inaugurée en février dernier.



① LE SFR FREESTYLE TOUR À VAL THORENS

Du 11 au 16 janvier 2016

Les meilleurs freestylers de la scène internationale étaient à Val Thorens pour faire voler leurs spatules. Le public a eu l'occasion de voir les plus beaux tricks et les meilleures performances des riders sur le snowpark. Soleil, adrénaline et bonne humeur ont rythmé ces 5 jours de compétition.

② LE TOURNOI DES 6 STATIONS À VAL THORENS

15 février 2016

Val Thorens a remporté à domicile l'étape d'ouverture de cette spectaculaire épreuve de rugby sur neige, grâce à son équipe composée de Serge Betsen, Simon Shaw, Iain Balshaw, Yan Delaigue, accompagnés de trois joueurs amateurs : une belle occasion de mettre un coup de projecteur sur un ambassadeur de la station, Serge Betsen, et son association, la Serge Betsen Académie soutenue par Val Thorens.

③ LE TOURNOI DES 6 STATIONS AUX MENUIRES

16 février 2016

Les Menuires accueillait cette année la deuxième étape du Tournoi des 6 stations, un tournoi de rugby à 7 sur neige disputé par des rugbymen professionnels. 5 autres stations participent à cet événement : Val Thorens, La Clusaz, Morillon, Saint-Gervais et Valmorel. Après avoir été aux coudes à coudes avec l'équipe de Val Thorens, celle des Menuires remporte pour la 4^e année successive le Tournoi des 6 stations ! Merci à Lionel Faure, à Marc et Matthieu Lièvremon et à Jean-Christophe Repon.

LA REMISE DE TROPHÉES À VAL THORENS

17 février 2016



C'est en présence de Laurent Wauquiez, président de la région Rhône-Alpes Auvergne, de Fabrice Panneckouke et Gilles Chabert, conseillers régionaux, de Vincent Rolland, conseiller départemental, d'André Plaisance, Maire des Belleville, ainsi que de nombreux élus et acteurs économiques que le trophée « European Best Ski Resort 2016 » a été officiellement remis à Grégory Guzzo, directeur de l'office de tourisme de Val Thorens par Maximilien Lejeune. Cette station a, en effet, été consacrée meilleure station européenne pour la troisième année consécutive : une belle reconnaissance de son excellence, entre autres par ses actions de promotion la hissant au niveau des plus grandes destinations. Elle a également reçu le label qualité tourisme de la main de Jean Burtin, président des offices de tourisme de France. « Nous sommes très satisfaits d'avoir pu obtenir ce label, a indiqué le Maire, André Plaisance. Avec deux offices de tourisme de 1^{re} catégorie, nous allons pouvoir faire classer la commune « station de tourisme ».

4

4

UNE VISITE PRÉFECTORALE AUX MENUIRES

24 février 2016



Afin de mieux apprécier l'organisation des services de sécurité et de secours sur le domaine skiable, une délégation préfectorale s'est rendue dans la commune des Belleville le 24 février dernier. Denis Labbé, Préfet de la Savoie, accompagné de Nicolas Martrenchard, Sous-Préfet d'Albertville, et Bernard Airenti, directeur de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, ont ainsi été accueillis par André Plaisance, Maire, et Benjamin Blanc, directeur du service des pistes de la Vallée des Belleville.

Après une présentation générale de la commune puis du service des pistes, la délégation s'est dirigée vers le secteur de la Masse, où des exercices grandeur nature ont permis d'appréhender les dispositifs de déclenchement préventif d'avalanches afin de sécuriser les pistes, ainsi que les différentes techniques de recherche en avalanche. L'après-midi a été consacré à la visite de l'usine à neige des Menuires et de ses installations.

5

5

UNE RENCONTRE AU SOMMET AVEC JEAN-LUC PARANT

6 mars 2016



Sous l'égide de la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (Facim) et de sa nouvelle directrice, Martine Buissard, l'auteur et artiste contemporain Jean-Luc Parant a été invité à une lecture exceptionnelle d'un texte inédit, « Tout en haut les yeux », dans le sanctuaire de Notre Dame de la Vie. Premier temps fort d'un ambitieux programme de renouveau des Chemins du Baroque, cette rencontre originale, entre culture et patrimoine, a permis de révéler au public la splendeur retrouvée de la chapelle de Notre Dame de la Vie.

INAUGURATION DE NOUVEAUX APPAREILS AUX MENUIRES

13 mars 2016



La SEVABEL a eu la joie d'inaugurer, en mars dernier, les nouvelles infrastructures du domaine skiable des Menuires et de Saint-Martin, en présence des élus locaux et des acteurs des stations. Ce fut l'occasion de remercier les collaborateurs qui ont œuvré sur les chantiers des nouveautés, la Compagnie des Alpes, qui a cofinancé les équipements, et les constructeurs qui ont déployé des trésors d'innovation. 18 millions d'euros HT ont ainsi été investis pour la satisfaction client et la valorisation du domaine, tant sur les pistes que dans les points de vente : télésiège débrayable 6 places à bulle « Saint Martin Express », télésiège débrayable 4 places « Le Bettex », nouvelle piste bleue partant du sommet de la Masse, nouvelle piste débutant la Montagnette et nouveau point de vente plus grand, plus convivial et digital à la Croisette. Constructeurs : Doppelmayer, Ingelo, MTBM, SEMER.



⑥ FREERIDE WORLD TOUR JUNIOR À VAL THORENS

Du 7 au 13 mars 2016

La finale de qualification Junior du mythique Freeride World Tour, compétition internationale de ski freeride, a fait étape à Val Thorens. Choisie pour ses dénivelées et la qualité de sa neige de printemps, la station de la Vallée des Belleville a été fière d'accueillir cet événement pour la première année.

⑦ LE POEDERBAAS FESTIVAL À VAL THORENS

Du 12 au 19 mars 2016

100 freeriders néerlandais, hommes et femmes, ski et snowboard confondus, se sont affrontés sur les pentes de la Cime Caron pour un spectacle de haut vol. Pour la première fois, cette célèbre compétition s'est installée hors d'Autriche. Une semaine d'échanges, d'ateliers sécurité et de concerts en station et sur les pistes.

⑧ LA YÉTI RACE AUX MENUIRES

13 mars 2016

Cet événement de trail sur neige, organisé pour la première fois aux Menuires, a rassemblé près de 500 participants. Au programme, 20 km de course entre Les Menuires et Saint-Martin et 8 épreuves disséminées sur le parcours. Parmi les 250 binômes au départ, des grands sportifs étaient présents : les boxeurs Adriani Vastine et Jonathan Outin, le médaillé olympique de gymnastique Benoît Caramobe accompagné de son amie danseuse Axelle Lamarque, les champions de canoë-kayak Quentin Urban, Adrien Bart, ainsi que Marie-José Péric, marraine de l'événement.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI ALPIN ÉLITES AUX MENUIRES

Du 22 au 31 mars 2016

Les grands noms du ski français étaient réunis aux Menuires du 22 au 31 mars pour disputer les championnats de France, Hommes et Dames, toutes catégories. Alexis Pinturault, Thomas Fanara, Jean-Baptiste Grange, Adrien

Théaux, Taina Barrioz... tous nous ont fait vivre de beaux moments sportifs au cœur de la station.



9 LE FESTI'VALTHO

Du 22 au 24 mars 2016

Pour la 9^e année consécutive, le Festi'Valtho a merveilleusement lancé le printemps du ski. La terrasse d'altitude du chalet Le 360 a accueilli les skieurs amateurs de musique électronique, de soleil et de ski. Cette année, les festivaliers ont eu le privilège de danser aux sons des platines d'un des membres de Major Lazer, l'un des groupes phares de la scène actuelle.

10 LE TROPHÉE DE L'ESPOIR AUX MENUIRES

6 avril 2016

4 000 € ont été collectés cette année pour l'ADIMC (Association Départementale des Infirmités Motrices et Cérébrales). Au programme cette année : démonstration de sculptures à la tronçonneuse, spectacle de fauconnerie et présentation du film de Damien Artero « Mutation au sommet » au cinéma des Flocons.

CELA S'EST PASSÉ DANS LES BELLEVILLE

Cela s'est passé dans les Belleville



FIGHT SKI CLUB À VAL THORENS

20 avril 2016

Jean-Frédéric Chapuis a rassemblé les membres de son Fight Ski Club à l'occasion d'une dernière course de Ski Cross. Jeu, émulation et soif du challenge ont rassemblé des dizaines de participants de 7 à 77 ans sur le parcours permanent d'1,4 km de long. Personne n'a réussi à égalé le chrono de 1 minutes 11 secondes et 32 centièmes du champion, mais tous ont remporté des cadeaux à l'effigie de sa communauté. Retrouvez les épisodes de la web série Fight Ski Club sur la chaîne You Tube de Val Thorens.



11 LE CHALLENGE DES CHEFS ÉTOILÉS À VAL THORENS

Du 11 au 13 avril 2016

Jean Sulpice et Edouard Loubet ont eu le plaisir d'accueillir sur leurs terres une cinquantaine de Chefs étoilés pour se défier lors d'un slalom parallèle remporté par Christophe Aribert** (Les Terrasses Uriage-Les-Bains). L'occasion de faire savourer à tous l'excellence de la gastronomie de montagne, lors du dîner de Gala organisé au village Club Med Sensations, avec en cuisine les sept grands Chefs de Val Thorens.



12 LE CHALLENGE DES 3 VALLÉES AUX MENUIRES

13 avril 2016

C'est l'équipe de Méribel qui remporte cette année le Challenge des 3 Vallées, un événement convivial qui permet de rassembler les équipes et les structures de chaque station autour d'un slalom tri-parallèle.



COMMUNE LES BELLEVILLE

Tél. : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

www.lesbelleville.fr

Courriel : mairie@lesbelleville.fr

PROCHAINES PUBLICATIONS MUNICIPALES :

Belleville Info n° 93 : été 2016

Lettre des Belleville n° 53 : septembre 2016

Document édité par la Mairie des Belleville

Conception et réalisation : Commission Information et Communication

Photos : Mairie des Belleville - OT Les Menuires - OT Val Thorens - C. Cousin / OT Les Menuires - C. Cattin / OT Val Thorens - Ecoles primaires - ABE - Club Les Myosotis - Régine Jay-Grillot - Agence Zoom

Document imprimé sur papier recyclé en 2 000 exemplaires, en avril 2016

Création graphique : Atelier Confiture Maison - Albertville

Impression : Couleurs Montagne - Chambéry